

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25038**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention droit des affaires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nîmes, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Nîmes, Recteur de l'Académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

13261 droit affaires, 13266 droit judiciaire privé, 13274 droit privé

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours Enseignement Clinique du Droit des Affaires (ECLA)

Juristes praticiens, conseil et contentieux spécialisés en droit des affaires.

Le titulaire du Master aura un rôle de conseil en droit des affaires visant notamment à l'évaluation du risque juridique et judiciaire et à la prévention du contentieux. Il est formé à la consultation juridique et à la rédaction d'actes.

Il maintient une veille juridique de la législation et la jurisprudence. Il est également formé à la préparation de l'examen d'entrée au centre de formation professionnelle des avocats.

maîtriser les différentes matières du droit des affaires (technique contractuelle, fiscalité, comptabilité, montage de sociétés et corporate governance, droit commercial ...).

- maîtriser les savoirs académiques nécessaires aux épreuves du concours d'entrée à l'école d'avocat (CRFPA) et à l'école nationale de la magistrature.

- assurer la gestion procédurale de dossiers contentieux (entretiens clients et préparation de dossiers contentieux, consultation et rédaction d'actes, plaidoirie).

- S'adapter en fonction des particularismes d'un milieu socioprofessionnel et des évolutions juridiques (législatives et jurisprudentielles).

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cabinets d'avocats, entreprises, collectivités, monde associatif, magistrature.

Avocat

juriste d'entreprise

magistrat

concours de la fonction publique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

K1904 : Magistrature

Réglementation d'activités :

Pour l'exercice de la profession d'avocat et pour l'accès aux fonctions de magistrat, l'étudiant diplômé doit obtenir le certificat d'aptitude à l'exercice de la formation d'avocat (CAPA) ou passer le concours d'entrée à l'école nationale de Magistrature (ENM).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

SEMESTRE 1

UE1Droit privé approfondi

EC1Droit Civil des affaires-Droit du patrimoine

EC2Droit processuel - Procédure pénal

UE2Monde des affaires

EC1Droit et fiscalité des sociétés

EC2Sûretés

UE 3Droit international et européen

EC1Droit International Privé (DIP)

UE 4Professionnalisation

EC1Analyse économique du droit

EC2Clinique juridique

SEMESTRE 2

UE5Droit privé approfondi

EC1Droit Civil des affaires - Technique contractuelle

EC2Droit processuel - Procédure civile et Voies d'exécution

UE6Monde des affaires

EC1Procédures Collectives

EC2Droit pénal des affaires

EC3Droit bancaire et du crédit

UE7Droit international et européen

EC1Droits Fondamentaux

UE8Professionnalisation

EC1Clinique juridique

EC2Stage professionnel

EC3Langues: Anglais / Espagnol

SEMESTRE 3

UE1Droit privé approfondi

EC1Enseignement clinique de droit des obligations

EC2Enseignement clinique droit processuel

UE2Monde des affaires

EC1Droit approfondi des procédures collectives

EC3Droit interne et européen de la propriété intellectuelle

UE3Droit international et européen

EC2European Business Law -Free Movement

EC3English law

UE4Professionnalisation

EC1Méthodologie des concours

EC2Clinique juridique

SEMESTRE 4

UE1Droit privé approfondi

EC1Enseignement clinique de droit des obligations

EC2Enseignement clinique droit processuel

UE2Monde des affaires

EC1Droit commercial et des affaires

UE2Droit international et européen

EC1European Business Law - Competition Law

EC2English law

UE4Professionnalisation

EC1Stage professionnel

EC2Mémoire de recherche : droit des affaires

EC3Clinique juridique

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements -Article 17 de la loi d84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

NOR: ESRS1331410A

JORF n°0027 du 1 février 2014 page 1922 texte n° 25

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

NOR: MENS0200982A

JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631 texte n° 56

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 juin 2015 accréditant l'université de Nîmes en vue de la délivrance de diplômes nationaux

N° d'accréditation 20150955

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Voir le site de l'université de Nîmes

<http://www.unimes.fr>

Autres sources d'information :

Voir le site de l'université de Nîmes

[Site internet de l'université de Nîmes](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Nîmes : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Gard (30) []

Université de Nîmes

Rue du Docteur Georges Salan

30021 Nîmes Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**